Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
014-200068799-20241219-D2024-12-8-10-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 08/01/2025
Publication : 08/01/2025

D2024-12-8-10

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU CALVADOS

COMMUNAUTE DE COMMUNES INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU

Délibérations

Conseil Communautaire

Séance du **Jeudi 19 Décembre 2024 à 20h30**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf décembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni à la salle des fêtes de la commune déléguée de Roullours (commune de Vire Normandie), sous la présidence de Mme Catherine GOURNEY-LECONTE, Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau.
Les courriers de convocation et l'ordre du jour, accompagnés de la note explicative de synthèse, relatifs à la séance ont été transmis aux conseillers communautaires, par voie dématérialisée, le treize décembre deux mille vingt-quatre.
Les courriers de convocation des conseillers communautaire ainsi que l'ordre du jour de la séance ont été publiés, à destination du public, sur le site internet et affichés au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le treize décembre deux mille vingt-quatre.

Mme Annick ALLAIN a été nommée secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) applicable à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Nombre de membres en exercice : **60**
Nombre de membres présents : **40**
Nombre de membres ayant donné pouvoir : **9**
Nombre de membres excusés : **4**
Nombre de membres absents : **7**

Date de convocation :
13 décembre 2024

Acte rendu exécutoire après visa du contrôle de légalité le :

- 8 JAN. 2025

et publication par la mise en ligne sur le site internet le :

- 8 JAN. 2025

4 - Fonction Publique
4.2 - Personnel contractuel

Objet : Création d'emplois temporaires de chauffeur et ripeurs pour la collecte des ordures ménagères

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
CONDE-EN-NORMANDIE					
M. Xavier ANCKAERT			M. Pascal DALIGAULT		
M. Benoît BALAIS	X				
Mme Nathalie BOUILLARD	X				
Mme Catherine CAILLY	X				
M. Pascal DALIGAULT	X				
M. Sylvain DELANGE	X				
Mme Valérie DESQUESNE			M. Benoît BALAIS		
Mme Najat LEMERAY			Mme Nathalie BOUILLARD		
LA VILLETTE					
M. Daniel BREARD	X				
PERIGNY					
M. Jean-Christophe MEUNIER			Mme Gislaine MARIE		
PONTECOULANT					
Mme Gislaine MARIE	X				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
SAINT-DENIS-DE-MERE					
M. Manuel MACHADO	X				
TERRES-DE-DRUANCE					
M. Jean TURMEL	X				
BEAUMESNIL					
M. Gilles PORQUET	X				
CAMPAGNOLLES					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	X				
LANDELLES-ET-COUPIGNY					
M. Denis JOUAULT	X				
LE MESNIL-ROBERT					
M. Jean-Claude RUAULT	X				
NOUES-DE-SIENNE					
Mme Coraline BRISON-VALOGNES	X				
M. Olivier JEANNEAU	X				
Mme Colette JOUAULT	X				
Mme Bernadette LEROY	X				
M. Georges RAVENEL	X				
PONT-BELLANGER					
M. Jean-Pierre MURIER	X				
SAINT-AUBIN-DES-BOIS					
M. Maurice ANNE	X				
SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU					
Mme Catherine GARNIER	X				
SOULEUVRE-EN-BOCAGE					
Mme Annick ALLAIN	X				
M. Alain DECLOMESNIL			**M. Marc GUILLAUMIN**		
M. Régis DELIQUAIRE	X				
M. Didier DUCHEMIN			**Mme Marie-Line LEVALLOIS**		
M. Marc GUILLAUMIN	X				
M. Francis HERMON	X				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	X				
M. Eric MARTIN					X
Mme Natacha MASSIEU					X
Mme Sandrine SAMSON				X	
Mme Cyndi THOMAS					X
VALDALLIERE					
M. Jean-Paul ANGENEAU			**M. Frédéric BROGNIART**		
M. Frédéric BROGNIART	X				
Mme Marie-Françoise DAUPRAT	X				
M. Gilles FAUCON	X				
Mme Brigitte MENNIER					X
Mme Sabrina SCOLA					X

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par le conseiller suppléant : *(en vertu de l'article L5211-6)*	*A donné pouvoir à : *(article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)*	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
VIRE NORMANDIE					
M. Gilles ALLEGRE				X	
Mme Marie-Noëlle BALLÉ				X	
M. Lucien BAZIN	X				
M. Fernand CHENEL	X				
Mme Marie-Ange CORDIER	X				
M. Serge COUASNON	X				
Mme Nicole DESMOTTES	X				
M. Joël DROULLON	X				
M. Corentin GOETHALS					X
Mme Catherine MADELAINE				X	
M. Gilles MALOISEL	X				
M. Pascal MARTIN	X				
Mme Marie-Odile MOREL					X
Mme Valérie OLLIVIER	X				
M. Régis PICOT			Mme Nicole DESMOTTES		
Mme Jane PIGAULT			M. Pascal MARTIN		
Mme Annie ROSSI	X				
M. Guy VELANY	X				

TOTAL	40	0	9	4	7
Nombre de Membres en exercice	60				
Nombre de conseillers présents	40				
Quorum	31				
Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs)	49				

Ref. 201 524 Berger-Levrault (1309)

M. Gilles FAUCON, Vice-président en charge des affaires liées aux ressources humaines et aux moyens généraux, donne lecture du rapport suivant :

Chers collègues,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment l'article L332-23 1°

Conformément à l'article L313-1 de la loi susmentionnée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaire au fonctionnement des services.

La direction des déchets et des déchèteries continue sa structuration sur l'année 2025. Pour permettre de réaliser l'activité de service public de la collecte des ordures ménagères, il est ainsi proposé au Conseil Communautaire de créer un emploi de chauffeur, un emploi polyvalent de collecte et trois emplois de ripeurs également sur le cadre d'emplois des adjoints techniques.

Ces emplois seraient créés à temps complet jusqu'à la fin de l'année 2025 au motif d'un accroissement temporaire d'activité.

Les missions de l'agent polyvalent de collecte seraient notamment :

- Collecter les déchets (ordures ménagères, recyclables, déchets verts, encombrants …),
- Assurer le lavage de bacs, déplacement de bacs,
- Assurer l'accueil physique et téléphonique des usagers en réalisant des statistiques sur les appels (nombre d'appels, type de demandes),
- Répondre aux usagers sur les demandes de niveau 1 (organisation du service sur le territoire, horaires…).
- Saisir les formulaires sur le logiciel STYX,
- Mettre à jour la base de données,
- Aide à la distribution des sacs translucides.

Suivant l'avis favorable du Bureau communautaire réuni le 4 décembre 2024, il est proposé du Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- **DE PROCÉDER** à la création :
  - d'un emploi de chauffeur à temps complet sur les grades d'adjoint technique, d'adjoint technique principal de 2ème et 1ère classe,
  - de trois emplois de ripeurs à temps complet sur les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème et 1ère classe.
  - d'un emploi d'agent polyvalent de collecte à temps complet sur les grades d'adjoint technique, adjoint technique principal de 2ème et 1ère classe.

  Ces emplois sont créés sur la base de l'article L332-23-1°du code général de la fonction publique au motif de l'accroissement temporaire d'activité.
- **DE DIRE** que la dépense sera imputée sur les crédits inscrits sur chacun de ces budgets au chapitre 012.

VOTE

Vote ordinaire à main levée :					
Pour :	**49**	Contre :	**0**	Abstentions :	**0**
☐ **Adopté à la majorité**		☒ **Adopté à l'unanimité**		☐ **Non adopté**	

Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Caen - 3 Rue Arthur le Duc – 14000 CAEN, ou sur le site internet www.telerecours.fr dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits
Au registre suivent les signatures.

Mme Annick ALLAIN
Secrétaire de séance

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES INTERCOM de la Vire au Noireau

Mme Catherine GOURNEY-LECONTE
Présidente de l'Intercom de la Vire au Noireau